



Assemblée générale

Distr. générale
9 juillet 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Point 103 nn) de la liste préliminaire*
Désarmement général et complet

Traité sur l'interdiction des armes nucléaires

Rapport du Secrétaire général

1. Par le paragraphe 6 de sa résolution [74/41](#) sur le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général, en sa qualité de dépositaire du Traité, de lui faire rapport à sa soixante-quinzième session sur la signature, la ratification, l'acceptation et l'approbation du Traité, ainsi que sur l'adhésion à celui-ci ;
2. Au 8 juillet 2020, 81 États avaient signé le Traité, 38 États l'avaient ratifié et 1 État y avait adhéré.

* [A/75/50](#).

